

# Rapport du Conseil d'Administration

CAMARADES,

Nous présentons à votre jugement un résumé de nos travaux pendant le semestre écoulé depuis l'Assemblée ordinaire de mai 1924.

La marche ascendante des affaires et le souci de procéder hâtivement à leur exécution, nous fit tenir, outre les réunions hebdomadaires, 11 séances extraordinaires auxquelles tous les administrateurs collaborèrent régulièrement.

En cet exercice, nous eûmes à déplorer la perte de nos camarades Delsaert et Flauzac et du camarade auxiliaire Bourdet (retraité).

Les camarades Blanchard, Wéber et Puymartin ont adressé leur démission d'associés.

Sur leur demande, la Commission des Retraites réglait définitivement la pension des camarades Darras, Cardinal et Puymartin.

Nous vous présentons les demandes d'inscription reçues à ce jour et qui sont en règle avec l'article 9 de nos statuts :

Bégué (Louis); Jautzen (Louis); Weinachter (André); Bergeron (Emile); Chartier (Louis); Blondelét, apprenti de l'A. O. P.; Lavenant, apprenti de l'A. O. P.; Zilliox (Roger), apprenti de l'A. O. P.; Décarpigny (Gaston); Limoges (Gaston); Bisey (Marcel); Duplessis (Georges); Chevallier (André); Lemoux (André), apprenti de l'A. O. P.; Lagarrige (Paul); Bertinotto (Gabriel); Dufau (Adolphe); Kahn (Charles); Durand (Adolphe), apprenti de l'A. O. P.; Vanheuersuyn (Georges); Puybonnieux (Paul); Lachasse (Pierre); Biver (Jean).

Voici les noms des onze stagiaires ayant accompli le stage d'un an, nous les présentons à vos suffrages avec l'avis favorable de la Commission du Travail :

Perdon, Schanus, Moyer, Defaud, Mollot, Holdrinet, Guillouet (Gaston), Michot (Edouard), Louvet (Robert), Hug (Marceau), Boudry (Marceau).

Le personnel, tant associés qu'auxiliaires et personnel à salaire mensuel, occupé au siège social ou en déplacement, s'élève à 405, en augmentation de 44 sur l'effectif de mai 1924.

Concuremment à l'expédition de commandes « Privé », de plus en plus nombreuses, notre activité fut absorbée dans la mise au point et l'expédition de forts marchés de l'administration des P. T. T. Relevons pour cette période :

- 1° Un marché d'appels magnétiques, de microsplastrons, d'appliques murales;
- 2° Un premier marché de 50 groupes extensibles interurbains et de 50 bâtis de relais;
- 3° Des extensions à Rouen, Lorient, Strasbourg, Mulhouse, Nancy;
- 4° Des installations à Châlons-sur-Marne, Saint-Chamond, Montargis;
- 5° Un deuxième marché de 300 groupes extensibles interurbains et de 100 bâtis de relais, 2.000 tronçons de câble;
- 6° Un troisième marché de 20 groupes extensibles urbains, 200 bâtis de relais urbains, 25 tableaux de jacks.

En fabrication, les installations de Nevers, Voiron, Agen.

Joignons à ce bilan, déjà bien important, la mise en route des premières séries d'appareils de mesure. L'aménagement du laboratoire de M. Vigneron nous assurera prochainement leur lancement, attendu sur le marché.

Pour faciliter divers usinages, nous fîmes l'acquisition d'une fraiseuse Huré, à cordes; d'une raboteuse G. S. P.

Camarades, en ces derniers mois, votre Conseil assumait la responsabilité des conséquences inéluctables de notre développement rapide.

Pour faire face aux exigences des marchés acquis, il nous fallut prévoir l'extension du personnel, l'agencement des locaux et, par raison, l'augmentation du capital.

L'harmonie nécessaire à l'accomplissement de cette triple évolution et le besoin de concilier les étapes réorganisatrices du rapport, nous firent adopter quelques mesures complémentaires que vous examinerez à la suite de chacune des propositions ci-dessous.

Fidèles gardiens de notre constitution, nous avons toujours sauvegardé le pouvoir souverain du Conseil, et, par cela même, maintenu le respect et de notre règlement et de nos traditions.

Liés au principe de la Coopération réellement productive, nous veillons à ce que les modifications, les transformations s'élaborent, s'imposent sans heurt.

Le décongestionnement de certains services nous fit souscrire au dédoublement de notre chef d'atelier.

D'accord avec les intéressés, les pratiques comptables et commerciales sont désormais séparées.

C'est dans cet esprit que nous vous demandons le réveil des fonctions de la Commission du Travail; et, soucieux des compétences, nous voulons lui ramener tout ce qui peut être de son ressort.

L'expérience, l'initiative de nos premiers organisateurs s'imposant à l'étude, à l'application de méthodes utiles au développement de notre Association, c'est d'abord vers eux que le Conseil doit s'inspirer pour la mise en œuvre de procédés nouveaux.

Pratiquement, si nous avons eu à déplorer le renvoi de l'atelier social d'un camarade maladroit, nous ne saurions retenir les quelques rappels à l'ordre que nous eûmes à prononcer.

Prochainement, la disposition du réfectoire réclamera de tous l'observation d'une discipline utile quant au maintien de l'hygiène et de la bonne camaraderie. L'administration compte apporter au fonctionnement régulier de ce service toute son attention et tous les sacrifices nécessaires.

Les camarades voudront bien seconder avec cœur nos efforts en ce sens.

Afin d'obvier aux retards, aux perturbations de tous ordres causés par la fréquence de longues maladies, le Conseil acceptait la formalité de la visite médicale à tous les postulants à l'Association.

Le visa autorisé du médecin doit être désormais joint à la lettre d'entrée adressée par le service main-d'œuvre aux futurs stagiaires.

Outre que, par l'inauguration de nos agrandissements par M. Justin Godart, ministre du Travail, le 27 août 1924, la vitalité de l'Association se manifestait encore à l'Exposition Coloniale et Industrielle de Strasbourg, où nous avons obtenu un grand prix; à la Foire de Paris, à l'Exposition Internationale de la Coopération, à Gand; à l'Exposition permanente de la Chambre consultative.

Pour assurer le mieux-être et la coordination du mouvement des Sociétés de Production, nous participâmes au Congrès des 26 et 27 septembre.

Enfin, Camarades, pour assurer l'élargissement de notre crédit, après notre maison nous développons notre capital en Assemblée générale extraordinaire, le 22 octobre 1924.

C'est là tout... Notre action n'est pas terminée, soit! Beaucoup reste à faire et nous comptons surtout sur vos patientes attentions pour la mener avec fermeté vers les résultats matériels et moraux que vous attendez.

De l'ordre, de la volonté, de l'entente et de la méthode, ce doit être, avec l'obtention d'un salaire équitable, la démonstration des bienfaits de la Coopération.

LE CONSEIL.